

Paris, le 17 février

## Elections régionales : la Région, chef d'orchestre du développement durable

A l'occasion des élections régionales, le Comité 21 invite les candidats à réaffirmer le rôle de la Région dans la mise en cohérence, à l'échelle de son territoire, des plans d'action de développement durable.

### Des compétences stratégiques et techniques... à décloisonner

Aménagement du territoire, transport, recherche et innovation technologique, soutien au développement économique, formation professionnelle, gestion des lycées, culture, biodiversité, tourisme, agriculture, coopération infra-régionale et internationale, les Régions disposent de compétences essentielles pour engager les mutations qui s'imposent. A condition d'agir avec transversalité et de mettre en cohérence ces différentes responsabilités et obligations de la collectivité ! L'apprentissage de ce décloisonnement, à la fois politique, technique et managérial, **renforcera l'efficacité des politiques publiques, réduira les coûts de gestion** et apportera la crédibilité et la lisibilité nécessaires à la mobilisation des citoyens et des partenaires.

Si l'on prend l'exemple de la très haute performance énergétique, objectif ambitieux du Grenelle de l'environnement, l'action de la Région pourrait se traduire par :

- l'intégration de cahiers des charges dans la commande publique (patrimoine régional) ;
- l'intégration de conditionnalités THPE dans les aides aux partenaires publics et privés ;
- l'appui à l'adaptation de l'offre territoriale à cette demande (matériaux, énergies, maîtrise d'œuvre, maintenance) ;
- la valorisation d'une profession, le bâtiment, intégrant des enjeux nouveaux ;
- l'adaptation de la formation professionnelle, initiale et continue ;
- un plan régional d'apprentissage aux techniques environnementales de construction et de réhabilitation des bâtiments ;
- un programme de R&D pour dynamiser des ressources locales (matériaux et énergies) et contribuer à la création de filières pérennes ;
- le soutien aux Agenda 21 de lycées, pour associer les jeunes et la communauté éducative à la gestion durable et solidaire de leurs établissements ;
- une campagne de communication régionale sur l'habitat, les changements climatiques, la santé....

### Un chef d'orchestre... si elle mobilise tous les musiciens

Ce décloisonnement sous-tend également la capacité des Régions à rassembler l'ensemble des acteurs autour d'un projet stratégique. Les Régions ont en effet un rôle primordial à jouer dans les mutations qui s'imposent à tous, non seulement dans la « relecture » de leurs soutiens aux secteurs public et privé, mais aussi dans leur capacité à responsabiliser les citoyens sur des enjeux qui font désormais partie de notre langage quasi-quotidien : changement climatique, biodiversité, solidarité internationale...

Pour ce faire, la collectivité doit intégrer des compétences de pédagogie, d'animation et de médiation à la fois politique et socio-économique. L'enjeu est de taille : mobiliser la communauté territoriale (autres collectivités, entreprises, associations, établissements d'enseignement) autour d'engagements, d'objectifs et d'échéances communs. Les Agenda 21 et les Plans Climat offrent ce cadre de mobilisation et de cohérence entre tous les acteurs d'un territoire.

De même, se pose aujourd'hui la question de l'**articulation des échelles d'action**, de la métropole à la région, en passant par le département. Nombre de Régions et de Départements ont mis en place des processus de soutien aux démarches Agenda 21 locaux, sous forme d'appels à projets, de soutien technique ou financier. Ces processus sont porteurs de modernisation des territoires, et d'autant plus si les objectifs fixés et les procédures d'évaluation convergent.<sup>1</sup> C'est sur la base d'une vision positive et partagée du territoire que les résultats seront au rendez-vous.

## Un vecteur d'espoir pour les jeunes citoyens

En charge des lycées, de la formation professionnelle, de l'animation du tissu économique, les Régions doivent renforcer leur partenariat avec les jeunes. Il s'agit en premier lieu de valoriser leur place dans la communauté, dans le cadre notamment de conseils régionaux des jeunes, lieux de réconciliation des jeunes avec l'action publique. Il s'agit également de moderniser le langage politique, de renforcer le recours aux technologies de l'information, de stimuler l'initiative des jeunes au service de la coopération régionale ou internationale... La vitalité sociale et culturelle des bassins de vie en dépend. Dans ce cadre, les Régions, peu connues des Français, doivent s'efforcer de mieux faire connaître leurs pouvoirs et leurs projets, en particulier auprès des citoyens de demain.

# PROGRAMME TERRITOIRES DURABLES

L'ancrage du développement durable dans les territoires est l'un des axes directeurs de l'action du Comité 21. Il se traduit par :

1. **L'animation du collège Collectivités qui regroupe 164 adhérents fin 2009** (régions, départements, intercommunalités, villes et associations de collectivités) et la mise en réseau des collectivités avec les autres collèges du Comité 21 : entreprises, ONG, établissements scolaires, qui sont des partenaires incontournables d'une démarche territoriale de développement durable.
2. L'accompagnement de ses adhérents dans la mise en œuvre du développement durable et notamment des **Agenda 21 et Plans Climat territoriaux (mise à disposition de boîtes à outils méthodologiques)** sur les Agenda 21 et Plans Climat territoriaux, formations des élus et des équipes territoriales, conseils méthodologiques sur les étapes d'un Agenda 21, présentation de bonnes pratiques, mise en réseau avec des partenaires techniques et financiers, ...).
3. La production de recommandations stratégiques et méthodologiques sur des enjeux clés de l'action territoriale. Ces recommandations sont élaborées au sein de **groupes de travail, associant les membres du collège Collectivités, mais aussi les autres collèges** (entreprises, ONG et associations, établissements publics et organisations internationales).
4. La **promotion** des démarches Agenda 21 et Plans Climat au travers d'interventions, de l'animation du site Internet [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org) et de l'organisation du concours des **Rubans du développement durable** (en partenariat avec l'AMF, l'AMGVF et Dexia).

**Contacts** : Antoine Charlot, responsable « Territoires durables » - [charlot@comite21.org](mailto:charlot@comite21.org)  
Elise Gaultier, chargée de mission « Territoires durables » - [gaultier@comite21.org](mailto:gaultier@comite21.org)

